

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **VIVAQUA**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Boulevard de l'Impératrice

N° : 17-19

Boîte :

Code postal : 1000

Commune : Bruxelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0202.962.701

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

07-07-2010

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 02-06-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.4, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 7, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Mghari Abdellatif

Avenue du Château 12
1081 Koekelberg
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Smahi Abdesselam

Rue de Bériot 48
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Zappala Alessandro

Rue de l'Equerre 16
1140 Evere
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Ben Abdelmoumen Anas

Kruisberg 24
1120 Neder-Over-Heembeek
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Pinxteren Arnaud

Avenue Richard Neybergh 12
1020 Laeken
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur délégué

Van Nuffel Bernard

Avenue Demosthène Poplimont 52
1090 Jette
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Président du Conseil d'Administration

Lhoir Caroline

Rue Jean deraeck 39
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat : 2018-01-01

Fin de mandat :

Administrateur

Morenvilte Catherine

Rue de Savoie 146
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Marcus Cathy

Rue de Neufchâtel 38
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat : 2012-12-12

Fin de mandat :

Administrateur délégué

Evraud Danielle

Boulevard Louis Mettwie 71
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-09-23

Fin de mandat :

Administrateur

Stokkink Denis

Avenue des Sept Bonniers 205
1190 Forest
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Gossé Els

Werystraat 22
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Persoons Gabriel

Rue Théophobie Vander Elst 64
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Wilmart Guy

Boulevard Maria Groeninckx-De May 78
1070 Anderlecht
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Vice-président du Conseil d'Administration

Bassambi Ilumbe Jean-Yves

Rue Verbist 87
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Biermann Jonathan

Rue Fond'Roy 67
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur délégué

Boufraquech Khalil

Boulevard du Jubilé 17
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Vande Weyer MARC

Drève des Maricolles 92
1082 Berchem-Sainte-Agathe
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-01-30

Fin de mandat :

Administrateur délégué

Blampain Michel

Avenue des Martinets 20
1160 Auderghem
BELGIQUE

Début de mandat : 2020-12-16

Fin de mandat :

Administrateur

Deville Quentin

Avenue Victor Gilsoul 99
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

De Reusmes Romain

Avenue de l'Hippodrome 12

1050 Ixelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Janssen Serge

Avenue Van Overbeke 98

1083 Ganshoren

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Muller-Hubsch Suzanne

Avenue Gounodlaan 61

1070 Anderlecht

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Eraly Thomas

Avenue Princesse Elisabeth 50

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur

Loodts Vanessa

Boulevard Auguste Reyers 103

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-02-20

Fin de mandat :

Administrateur délégué

Scourneau Vincent

Chaussée d'Ophain 198

1420 Braine-l'Alleud

BELGIQUE

Début de mandat : 2005-06-02

Fin de mandat :

Administrateur

Taittinger Virginie

Bld Saint Michel 23

1040 Etterbeek

BELGIQUE

Début de mandat : 2018-06-27

Fin de mandat :

Administrateur

RSM InterAudit (B 00091)

0436391122

Chaussée de Waterloo 1151

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-06-03

Fin de mandat : 2024-06-06

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

Warzee Pierre (A01282)

Chaussée de Waterloo 1151

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>159.883.329</u>	<u>169.566.662</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.445.249.654</u>	<u>1.374.214.759</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	16.099.908	8.598.869
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.428.973.258	1.365.358.347
Terrains et constructions		22	1.241.007.820	1.179.840.952
Installations, machines et outillage		23	2.839.548	2.609.550
Mobilier et matériel roulant		24	5.202.974	4.956.237
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	0
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	179.922.916	177.951.607
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	176.487	257.544
Entreprises liées	6.15	280/1	30.000	115.000
Participations		280	0	0
Créances		281	30.000	115.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	25.000	25.000
Participations		282	25.000	25.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	121.487	117.544
Actions et parts		284	74.727	74.727
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	46.760	42.816

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	155.376.833	178.638.100
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	12.537.098	8.064.356
Stocks		30/36	12.537.098	8.064.356
Approvisionnements		30/31	6.858.147	7.054.021
En-cours de fabrication		32	7.049	30.023
Produits finis		33	5.671.901	980.313
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	121.348.870	122.309.042
Créances commerciales		40	112.096.962	111.129.327
Autres créances		41	9.251.908	11.179.715
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	9.737	2.009.749
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	9.737	2.009.749
Valeurs disponibles		54/58	10.399.534	35.119.108
Comptes de régularisation	6.6	490/1	11.081.595	11.135.845
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	1.760.509.816	1.722.419.521

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Disponible		10/15	<u>704.237.274</u>	<u>682.357.891</u>
Indisponible	6.7.1	10/11	4.875.467	4.875.467
		110		
		111	4.875.467	4.875.467
Plus-values de réévaluation		12	312.035.030	312.216.151
Réserves		13	288.972.834	273.611.138
Réserves indisponibles		130/1	384.473	384.473
Réserves statutairement indisponibles		1311	384.473	384.473
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	288.588.361	273.226.664
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	98.353.943	91.655.135
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>30.523.617</u>	<u>38.944.637</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	30.523.617	38.944.637
Pensions et obligations similaires		160	23.376.031	23.376.031
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		6.329.515
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	7.147.586	9.239.091
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	1.025.748.925	1.001.116.993
Dettes à plus d'un an	6.9	17	762.602.931	792.016.255
Dettes financières		170/4	755.483.997	784.897.321
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	604.950.668	624.680.659
Autres emprunts		174	150.533.330	160.216.663
Dettes commerciales		175	7.107.336	7.107.336
Fournisseurs		1750	7.107.336	7.107.336
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	11.598	11.598
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	213.275.592	168.545.789
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	67.391.904	70.504.074
Dettes financières		43	72.566.250	21.395.787
Etablissements de crédit		430/8	72.566.250	21.395.787
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	44.945.613	47.582.505
Fournisseurs		440/4	44.945.613	47.582.505
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	3.729.980	324.634
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	18.468.996	15.411.837
Impôts		450/3	7.366.846	8.795.244
Rémunérations et charges sociales		454/9	11.102.150	6.616.594
Autres dettes		47/48	6.172.849	13.326.953
Comptes de régularisation	6.9	492/3	49.870.402	40.554.949
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.760.509.816	1.722.419.521

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	435.777.261	433.988.977
Chiffre d'affaires	6.10	70	279.061.023	277.995.231
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	4.668.615	857.973
Production immobilisée		72	122.045.532	110.725.710
Autres produits d'exploitation	6.10	74	28.393.272	37.065.738
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.608.819	7.344.325
Coût des ventes et des prestations		60/66A	401.370.855	389.059.619
Approvisionnements et marchandises		60	16.857.799	12.827.488
Achats		600/8	16.644.454	13.361.279
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	213.345	-533.791
Services et biens divers		61	151.217.430	140.181.617
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	130.864.210	122.561.888
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	63.690.999	59.428.970
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	9.459.223	5.845.796
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-6.831.450	1.934.145
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	35.546.038	38.557.570
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	566.606	7.722.145
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	34.406.405	44.929.358

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	1.136.207	1.094.137
Produits financiers récurrents		75	1.136.207	1.094.137
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	740	3.565
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.135.468	1.090.573
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
		65/66B	20.180.916	21.678.967
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	65	20.180.916	21.678.967
Charges des dettes		650	20.817.665	22.502.836
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	-636.749	-823.870
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	15.361.696	24.344.528
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	67/77	
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	15.361.696	24.344.528
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	15.361.696	24.344.528

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	15.361.696	24.344.528
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	15.361.696	24.344.528
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	15.361.696	24.344.528
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	15.361.696	24.344.528
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	169.566.662
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	9.683.333	
Autres	(+)/(-) 8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	159.883.329	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**FRAIS DE DÉVELOPPEMENT****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	8.598.869
8021	7.501.040	
8031		
(+)/(-) 8041		
8051	16.099.908	
8121P	XXXXXXXXXX	
8071		
8081		
8091		
8101		
(+)/(-) 8111		
8121		
81311	16.099.908	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	1.665.565.399
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	76.211	
Cessions et désaffectations	8171	137.250	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181	112.433.809	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.777.938.168	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	349.274.452
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231	181.121	
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	349.093.331	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	834.998.898
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	51.188.532	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	163.752	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	886.023.679	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	1.241.007.820	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	22.758.712
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.229.695	
Cessions et désaffectations	8172	310.337	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	37.004	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	23.715.073	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8322P	XXXXXXXXXX	20.149.162
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	1.023.999	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	297.636	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	20.875.526	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	2.839.548	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	29.996.266
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.940.998	
Cessions et désaffectations	8173	1.040.720	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183	102.370	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	30.998.915	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8323P	XXXXXXXXXX	25.040.029
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.795.134	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.039.223	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	25.795.941	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.202.974	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195	0	
8255P	XXXXXXXXXX	

Plus-values au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

8255		
8325P	XXXXXXXXXX	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325		
(26)	0	

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	177.951.607
8166	114.544.492	
8176		
(+)/(-) 8186	-112.573.182	
8196	179.922.916	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	179.922.916	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	0
8361		
8371		
(+)/(-) 8381		
8391	0	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	0	
281P	XXXXXXXXXX	115.000
8581		
8591	85.000	
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)	30.000	
8651		

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	25.000

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8362

Cessions et retraits

8372

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8382

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8392

25.000**Plus-values au terme de l'exercice**

8452P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8412

Acquises de tiers

8422

Annulées

8432

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8442

Plus-values au terme de l'exercice

8452

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Actées

8472

Reprises

8482

Acquises de tiers

8492

Annulées à la suite de cessions et retraits

8502

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8512

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8522

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

(+)/(-)

8542

Montants non appelés au terme de l'exercice

8552

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(282)

25.000**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

283P

XXXXXXXXXX**Mutations de l'exercice**

Additions

8582

Remboursements

8592

Réductions de valeur actées

8602

Réductions de valeur reprises

8612

Différences de change

(+)/(-)

8622

Autres

(+)/(-)

8632

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(283)

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE**

8652

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	74.727

Mutations de l'exercice

Acquisitions

8363

Cessions et retraits

8373

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8383

8393

74.727

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

8453P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8413

Acquises de tiers

8423

Annulées

8433

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8443

8453

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

8523P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8473

Reprises

8483

Acquises de tiers

8493

Annulées à la suite de cessions et retraits

8503

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8513

8523

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

8553P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

(+)/(-) 8543

8553

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(284)

74.727

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

285/8P

XXXXXXXXXX

42.816

Mutations de l'exercice

Additions

8583

4.000

Remboursements

8593

57

Réductions de valeur actées

8603

Réductions de valeur reprises

8613

Différences de change

(+)/(-) 8623

Autres

(+)/(-) 8633

(285/8)

46.760

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

8653

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
Mines de Pyrite de Vedrin 0401410249 Rue AL'Tchode Ewe 5003 Saint-Marc BELGIQUE	Actions privilégiées de capital	100.496	98,53	0	2020-12-31	EUR	999.902	62.154

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	9.737	2.009.749
8686		
8687	9.737	2.009.749
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**ETAT DE L'APPORT****Apport**

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 4.875.467	4.875.467
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants
8702 8703	291.000

Codes	Exercice
8722 8732 8740 8741 8742 8745 8746 8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	67.391.904
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	57.708.571
Autres emprunts	8851	9.683.333
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	67.391.904

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	234.775.940
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	196.042.608
Autres emprunts	8852	38.733.332
Dettes commerciales	8862	7.107.336
Fournisseurs	8872	7.107.336
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	11.598
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	241.894.874

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	520.708.057
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	408.908.060
Autres emprunts	8853	111.799.998
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	520.708.057
--	------	--------------------

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	7.365.904
450	
9076	
9077	11.102.150

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	23.210.689	37.065.738
9086	1.426	1.402
9087	1.377,2	1.353
9088	1.880.161	1.788.924
620	85.238.913	82.741.769
621	13.396.157	12.696.480
622		
623	9.586.084	5.594.269
624	22.643.056	21.529.370

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		1.368.500
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		116.262
Reprises	9111	17.472	
Sur créances commerciales			
Actées	9112	9.476.695	5.729.533
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	6.007.294	5.929.768
Utilisations et reprises	9116	12.838.745	3.995.623
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	18.784.056	20.249.508
Autres	641/8	16.761.982	18.308.063
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	1.132.005	1.053.080
9126		
754		30.891
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561	1.589.569	1.839.531
654	451	
655		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>1.608.819</u>	<u>7.344.325</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.608.819	7.344.325
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	396.962	1.512.591
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.211.857	5.831.734
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>566.606</u>	<u>7.722.145</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	566.606	7.722.145
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630	16.618	85.819
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	549.988	7.636.326
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	42.471.022	55.462.639
9146	41.262.471	55.325.372
9147	24.793.951	23.928.998
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	30.000	115.000
(280)	0	0
9271	30.000	115.000
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351		
9361		
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481	396.962	
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	25.000	25.000
9262	25.000	25.000
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	101.977
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	32.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles Evaluation

A. Modification des règles d'évaluation en 2021 :

Une règle a fait l'objet d'une modification :

- Afin de répondre au principe comptable de prudence et bonne foi, l'adoption par le Parlement bruxellois le 24 décembre 2021 par voie Ordonnance d'une disposition interdisant dorénavant la coupure de la fourniture d'eau aux ménages domestiques pour cause de facture impayée rend de facto plus aléatoire encore la récupération de facture au fur et à mesure que le temps passe après sa date d'échéance. VIVAQUA acte depuis l'exercice 2021 une réduction de valeur pour risque commercial de 25%, 50%, 75%, et 100% des créances affichant respectivement plus de 3 mois, 6 mois, 1 ou 2 ans d'échéance. Il ne s'agit cependant nullement dans le chef de VIVAQUA d'une renonciation à la poursuite des créances concernées, qui restent intégralement dues. Le montant de la provision ainsi constituée est réévalué annuellement en clôture d'exercice. Cette modification résulte en une charge supplémentaire de 5.863 K€ par rapport à l'ancienne règle en vigueur ces dernières années (une réduction de valeur pour risque commercial de 25%, 50%, 75%, et 100% des créances affichant respectivement plus de 3 mois, 1, 2 ou 3 ans d'échéance).

B. Texte coordonné des règles d'évaluation

Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du Livre III de l'A.R. du 29/04/2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations.

ACTIF

Frais d'établissement

Depuis l'exercice 2008, est repris sous cette rubrique, le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension considérés au 31 décembre 2008 et non couvert par des réserves constituées, ni visés par la dispense accordée par la FSMA en vertu de la Loi sur les Institutions de Retraites Professionnelles (LIRP). Par dérogation à l'article 3:37 de l'A.R. du Code des Sociétés et des Associations, le montant repris sous cette rubrique est amorti sur une durée de 30 années, au même rythme que les emprunts contractés afin d'assurer cette couverture.

Immobilisations incorporelles

Au niveau des Immobilisations incorporelles, les frais liés à l'étude et la mise en place de projets de remplacement ou de modification profondes de systèmes informatiques structurants (tels que des modules d'ERP) font l'objet d'une activation. Le montant du coût total desdits projets ne feront l'objet d'amortissements que lors de leur mise en service.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires si facturés dans la même année que l'acquisition, ou à leur coût de revient.

A partir de l'exercice 2016, les immobilisations ne font plus l'objet de réévaluation. Cependant, la réévaluation comptabilisée jusqu'au 31/12/2015 continue à être amortie. Cet amortissement est de 2% par an. Les terrains et les immeubles ayant fait l'objet d'une seule et même acquisition, le principe d'une répartition par moitié entre les deux composantes est d'application pour le calcul desdits amortissements.

Politique d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon industrielle linéaire, et pro rata temporis journalier sur l'exercice d'acquisition ou d'activation de l'immobilisation concernée. Les amortissements sont calculés suivant des taux bien précis :

- Installations (captages, adductions, répartition, réseaux de distribution situés en Flandre, immeubles d'exploitation, ...) en service : 5%, locaux de secteur : 2%, Siège Social : 3,33%.
- Installations de distribution et d'assainissement situées en Région de Bruxelles-Capitale (réseau distribution, réseau d'égouttage, remplacement et pose de compteurs, raccordements, bassins d'orage, collecteurs, stations de pompage et siphons) : 3,33%
- Matériel mobile: les acquisitions inférieures à 250 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions supérieures à 250 € et inférieures à 625 € sont immobilisées et amorties à 100% tandis que les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 625 € sont amorties à raison de 20%.
- Matériel de l'atelier des compteurs: 10%.
- Matériel des laboratoires: 15%.
- Matériel de la reprographie: 20% ou 10% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation.
- Engins de travaux: 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements aux engins non neufs, 20% pour dumpers, mini-pelles et engins de tonte et 10% pour tout autre engin.
- Véhicules de transport: 10% pour les camions de 12t et plus, 20% pour les autres véhicules, 33,3% pour les grosses réparations ou aménagements non neufs.
- Outillage: les acquisitions inférieures à 75 € sont directement prises en charge dans l'année, les acquisitions d'une valeur supérieure ou égale à 75 € sont amorties à raison de 20%.
- Mobilier et matériel de bureau: 10%, sauf matériel électrique : 20%.
- Logiciels et matériel informatique: 20%, 25%, 33% ou 100% en fonction de la durée de vie probable de l'immobilisation excepté pour le matériel « infrastructure, bureautique, applications télécom et divers d'une valeur < à 250 € qui sera pris en charge dans l'année.
- Pièces de rechange des plans d'entretien de la production: 20% .
- Téléphone: 20% pour le matériel de téléphonie, 33,33% pour les smartphones et GSM et prise en charge dans l'année du matériel « Divers » d'une valeur < à 250€ .
- Appareils électroménagers: 20% .
- Vélos électriques: 100% .

Au niveau des immobilisations corporelles, à partir de l'exercice 2018, les travaux d'investissements sont comptabilisés en en-cours (rubrique 27) jusqu'à leur réception définitive ; ils sont considérés comme construction (rubrique 221) et subissent leur premier amortissement plein au cours de l'exercice de leur réception définitive.

Immobilisations financières

a. Participations et autres titres de portefeuille

Ces immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

b. Créances

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où apparaît une moins-value ou dépréciation durable.

Ces immobilisations ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Créances à plus d'un an

Ces créances sont évaluées selon les mêmes règles que les créances reprises en immobilisations financières.

Stocks et commandes en cours d'exécution

L'inventaire est valorisé au prix unitaire moyen pondéré et fait l'objet d'un ajustement permanent en fonction des mouvements de stocks; qu'il s'agisse d'entrées résultant de commandes, de sortie de matériaux ou de tout mouvement d'adaptation du stock.

Si une diminution de valeur économique des biens en stock est constatée, leur valeur comptable sera adaptée au niveau de leur valeur de marché. Le cas échéant, les commandes en cours d'exécution sont valorisées à leur valeur d'acquisition.

Une réduction de valeur complémentaire sera opérée s'il convient d'abaisser leur valeur comptable au niveau de leur valeur de réalisation ou de tenir compte des réductions de valeurs qui s'appliqueront comme suit :

- 33% si non mouvementés depuis 3 ans ;
- 66% si non mouvementés depuis 4 ans ;
- 100% si non mouvementés depuis 5 ans et plus.

En ce qui concerne les coques destinées à la rénovation d'égout et produite par notre propre unité de fabrication, le stock de produits finis est valorisé au prix standard du marché.

Créances à un an au plus

Afin de répondre au principe comptable de prudence et bonne foi et au-delà des dispositions prévues par l' « Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale établissant un outil de suivi et de reporting en vue de la détermination du coût-vérité de l'eau en Région de Bruxelles-Capitale » pris le 3 décembre 2015, VIVAQUA acte une réduction de valeur pour risque commercial de 25%, 50%, 75%, et 100% des créances affichant respectivement plus de 3 mois, 6 mois, 1 ou 2 ans d'échéance. Il ne s'agit cependant nullement dans le chef de VIVAQUA d'une renonciation à la poursuite des créances concernées, qui restent intégralement dues. Le montant de la provision ainsi constituée est réévalué annuellement en clôture d'exercice.

Les créances commerciales déclarées irrécouvrables sont prise en charge par l'exercice en cours duquel elles sont déclarées telles.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

Apports

Ceux-ci se composent actuellement de :
- 290.986 actions nominatives de catégorie « A » souscrites par les communes ;
- 14 actions nominatives de catégorie « B » souscrites par l'IECBW en 2008, devenue InBW.

Subsides

Pour l'activité « assainissement », les subsides d'investissement sont comptabilisés lors de l'envoi de la déclaration de créance à la Région Bruxelles-Capitale et sont amortis suivant le plan d'amortissement de l'investissement auquel ils se rapportent.

Pour l'activité « distribution », les subsides d'investissement sont comptabilisés à la réception de la lettre d'engagement de la Région Bruxelles-Capitale et sont amortis suivant le plan d'amortissement de l'investissement auquel ils se rapportent.

Les paiements des investissements à charge de tiers sont enregistrés comme subsides lors leur encaissement et sont amortis au même rythme que l'investissement auquel ils se rapportent.

Provisions et impôts différés

À la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration procède à un examen complet des provisions constituées antérieurement ou à constituer, en couverture des risques et charges auxquels VIVAQUA est soumise.

Dettes à plus d'un an

Elles comprennent les dettes financières qui sont composées d'emprunts négociés auprès d'organismes belges. Elles font l'objet d'amortissements annuels selon un plan établi lors de la conclusion de l'emprunt et faisant partie intégrante dudit contrat.

À partir de 2008, elles reprennent également la dette contractée en vue de financer les engagements en matière de pension, et ce, en conformité avec les dispositions légales.

Depuis l'exercice comptable 2016-2017, et la prise d'effet de la fusion avec HYDROBRU, elles reprennent en outre les financements contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement.

Dettes à un an au plus

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes commerciales libellées en euros sont évaluées à leur valeur nominale. Si elles sont exprimées en devises étrangères, elles sont converties en euros au cours du jour de l'opération, la différence de change constatée entre le cours et le cours du jour du paiement étant comptabilisée en compte de résultats. À la date de la clôture de l'exercice, elles sont ré-estimées en fonction du cours de ce jour; seules les pertes de change constatées font l'objet d'une écriture en compte de résultats.

Le montant de la provision pour pécule de vacances est fixé conformément aux dispositions fiscales.

COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'exercice est établi en considérant les volumes consommés et facturés sur l'exercice en question auprès des usagers finaux, ainsi qu'une estimation des volumes consommés mais non encore facturés sur ledit exercice auprès des mêmes usagers.

Il intègre par ailleurs la correction résultant de la confrontation entre d'une part, les volumes relatifs à un exercice antérieurs facturés au cours du présent exercice comptable et d'autre part l'estimation de ces volumes opérée au cours d'exercices antérieurs.

À partir de l'exercice 2019, dans un souci d'alignement de la comptabilité avec les conditions générales en vigueur, les redevances d'abonnement à la distribution, facturées par anticipation aux usagers, sont comptabilisées pro rata temporis sur l'exercice en cours (et le solde est porté en « produit à reporter »).

BILAN SOCIAL

Suite à l'avis de la Commission des Normes Comptables, VIVAQUA a décidé en 2012 d'établir un bilan social.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise**

La valeur des garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise recouvre la garantie accordée par la Région de Bruxelles-Capitale au bénéfice de la Banque Européenne d'Investissement et recouvre le solde restant dû des programmes de financement conclus en 2010 et 2014 par HYDROBRU avec la Banque Européenne d'Investissement.

Biens détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise

La valeur des réseaux de distribution mis à disposition par les communes bruxelloises a été établie comme suit :

- la détermination d'une valeur actuelle au 31 décembre 1972 basée sur la valeur de remplacement et la vétusté ;
- l'ajout annuel à valeur actuelle, à partir de 1973, des investissements de l'exercice, complétés jusqu'en 1984 d'une réévaluation calculée sur base des coefficients publiés au Moniteur Belge ;
- à partir de 1989, la réduction proportionnelle de la valeur du réseau en fonction des longueurs de réseau désaffectées, la valorisation se faisant au prix moyen calculé à la fin de l'exercice précédent.

Marchés à terme

La valeur des produits de couverture sur emprunts contractés représente la valeur « mark-to-market » desdits produits tels qu'évalués au 31 décembre de l'exercice concerné.

Droits et engagements divers

Les « Droits et engagements divers » reprennent le solde de la dispense de financement des engagements de pension de VIVAQUA transférés à Hydralis OFP qui n'aurait pas, par ailleurs, fait l'objet d'une provision portée au passif du bilan de VIVAQUA, ainsi que le solde éventuel du déficit de rendement enregistré par Hydralis, et pour lesquels, en vertu de la Loi sur les Institutions de Retraites Professionnelles, VIVAQUA reste solidairement tenue de l'apurement.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DES COMMISSAIRES



VIVAQUA SC

Rapport du commissaire
31 décembre 2021

VIVAQUA SC

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Vivaqua SC (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 juin 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31/12/23. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Vivaqua durant 7 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.760.509.815,73 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 15.361.696,46.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour

fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Bruxelles, le 23 mai 2022

RSM INTERAUDIT SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

 Digitally signed by
Pierre
Warzee

PIERRE WARZÉE
ASSOCIÉ

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Au cours de l'exercice				
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.226,2	1.070,2	156
Temps partiel	1002	192,3	134,9	57,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.377,2	1.177,5	199,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	1.663.587	1.448.189	215.398
Temps partiel	1012	216.573	151.446	65.127
Total	1013	1.880.160	1.599.635	280.525
Frais de personnel				
Temps plein	1021	116.215.252	99.744.361	16.470.890
Temps partiel	1022	14.648.959	9.978.383	4.670.576
Total	1023	130.864.210	109.722.744	21.141.466
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Au cours de l'exercice précédent				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.353	1.159,8	193,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	1.788.924	1.511.804	277.120
Frais de personnel	1023	122.561.888	102.940.102	19.621.786
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1.239	187	1.385,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.204	187	1.350,7
Contrat à durée déterminée	111	35		35
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1.076	130	1.179,6
de niveau primaire	1200	552	72	609,5
de niveau secondaire	1201	315	38	345,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	132	12	141,4
de niveau universitaire	1203	77	8	83,1
Femmes	121	163	57	206,1
de niveau primaire	1210	21	5	24,7
de niveau secondaire	1211	55	22	71,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	56	23	73,1
de niveau universitaire	1213	31	7	36,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	69	5	72,8
Employés	134	523	95	596
Ouvriers	132	647	87	716,9
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	84		84
210	49		49
211	35		35
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	44	15	55,7
310	27	15	38,7
311	17		17
312			
313			
340	13	13	23,4
341			
342	8		8
343	23	2	24,3
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	840	5811	188
5802	11.730	5812	4.195
5803	833.350	5813	290.579
58031	833.350	58131	290.579
58032		58132	
58033		58133	
5821	299	5831	113
5822	799	5832	284
5823	72.794	5833	26.320
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B, C et D dans la section C-app 6.5.2 ne sont pas d'application) (article 3:12, §1, 7° du Code des sociétés et des associations)

RAPPORT DE GESTION

Le Conseil d'Administration fait rapport sur l'exercice 2021 conformément au Code des Sociétés et des Associations.

1.COMMENTAIRES DES COMPTES ANNUELS

1.1. ACTIF

Frais d'établissement

En 2008, le montant nécessaire à la couverture des engagements en matière de pension et non couvert par des réserves constituées, sous déduction de la dispense accordée par la FSMA, a été repris sous cette rubrique. Ce montant s'élevait alors à 255.000 K€ et est amorti depuis lors au même rythme que l'emprunt d'un montant équivalent ayant financé l'externalisation des engagements de pension, soit sur 30 ans. Le montant amorti sur l'exercice 2021 s'élève à 8.500 K€.

Ces frais sont considérés comme des frais de restructuration suite à l'obligation légale imposée aux entreprises publiques de couvrir l'intégralité des engagements de pension précités. Cette disposition impose l'externalisation du fonds de pension du personnel et de leurs ayants droit, fonds auparavant géré au sein de VIVAQUA. L'année 2009 a vu la mise en place de l'OFF HYDRALIS qui a reçu l'agrément de la CBFA le 23/2/2010.

Depuis l'année 2014, se retrouve également sous cette rubrique le montant relatif aux débiteurs pour le financement de pension. La valeur historique de celui-ci s'élève à 35.500 K€ et est amorti sur une durée de 30 ans. L'amortissement de l'exercice 2021 est de 1.183 K€.

Immobilisations incorporelles

Au niveau des immobilisations incorporelles, les frais encourus depuis 2019 liés à l'étude et l'implémentation du remplacement de l'ancien système de facturation aux abonnés ont été activés pour un montant de 16.100 K€. Ces frais comprennent tant les coûts externes que la prise en compte de l'implication du personnel de VIVAQUA sur le projet.

Immobilisations corporelles

Il s'agit de la valeur bilantaire nette, amortissements déduits, et hors réévaluation des investissements en :

- Captage, adduction, réseau de répartition et immeubles d'exploitation pour un montant net de 102.360 K€.
- Réseau de distribution et d'assainissement situés en Région de Bruxelles-Capitale pour un montant à fin 2021 de 848.407 K€.
- Sont également repris sous cette rubrique des immobilisations relatives à des machines, outillage, mobilier,... pour un montant net de 8.043 K€.

La réévaluation pratiquée jusqu'au 31/12/2015 s'élève à un montant net (amortissements déduits) de 290.240 K€

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au prix d'achat ou coût de réalisation et portées en immobilisations « Terrains et constructions » dès leur réception définitive. Elles s'élèvent à fin 2021 à 179.923 K€, en augmentation de 1.971 K€ par rapport à fin 2020. Cet accroissement résulte essentiellement d'une amélioration du processus de prise en compte des états d'avancement de chantiers, réduisant les délais de remontée des informations du terrain sur les chantiers en cours.

La ventilation des immobilisations corporelles est reprise dans l'annexe aux comptes annuels.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Sous cette rubrique, d'un montant global de 12.537 K€, figurent essentiellement des matières de consommation concourant à la production d'eau potable, à l'exploitation courante des réseaux communaux et à l'activité d'assainissement des réseaux d'égouttage communaux.

Depuis 2020, cette rubrique comprend également le stock de coques destinées à la rénovation d'égouts, fabriquées dans notre usine. Ces coques, valorisées au prix du marché, représentent une valeur de 5.672 K€ au 31/12/2021.

Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus qui s'élèvent au 31/12/2021 à 121.349 K€ sont représentées par :

- les créances commerciales d'un montant de 112.097 K€ qui se composent essentiellement :
 - des sommes dues par les abonnés pour leur consommation d'eau (74.017 K€) ;
 - des sommes dues par nos autres clients (7.069 K€) ;
 - du montant des factures à établir (65.130 K€) ;
 - du montant dû par nos fournisseurs (notes de crédit à recevoir) (14 K€) ;
 - des acomptes versés à divers fournisseurs (119 K€) ;
 - sous déduction de la réduction de valeur sur créances des abonnées (-34.289 K€) ;
- les autres créances pour un montant de 9.252 K€ qui se composent essentiellement :
 - du montant des subsides à recevoir (3.415 K€) ;
 - du montant de la TVA à récupérer (2.389 K€) ;
 - du montant à récupérer dans le cadre de la dispense partielle du versement du précompte -professionnel en matière de travaux en Recherche & Innovation et du travail en équipe (3.213 K€) ;
 - du montant de créances diverses (207 K€).

L'évolution sensible du montant des factures à établir est liée aux problèmes rencontrés dans le cadre de la migration de notre système de gestion de la clientèle (en ce compris le module de facturation et de suivi des paiements).

Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie s'élèvent à 10 K€. Il s'agit de la valeur de la trésorerie temporairement excédentaire placée à terme.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles s'élèvent à 10.399 K€. Il s'agit des avoirs en comptes courants auprès de Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC.

Comptes de régularisation

Le montant des comptes de régularisation à l'actif s'élève à 11.081 K€ et est principalement constitué des recettes d'abonnés à affecter (4.458 K€), des appointements de janvier 2022 payés en décembre 2021 (3.356 K€) ainsi que des factures fournisseurs relatives à 2021 (Ethias, software,...) (3.258 K€).

1.2. PASSIF

Apports

Les apports s'élèvent à 4.875 K€. Il se compose de :

- 290.986 parts sociales de catégorie « A » ;
- 14 parts sociales de catégorie « B » souscrites par l'in BW.

Plus-values de réévaluation

La diminution de 181 K€ résulte essentiellement de la vente de biens immeubles

Réserves

Cette rubrique comprend la réserve statutairement indisponible (384 K€) et les réserves immunisées (288.588 K€), ventilées comme suit :

- Réserves acquises suite à la fusion avec HYDROBRU (114.609 K€) ;
- Réserves pour investissement (51.209 K€) ;
- Réserves pour pension (122.771 K€).

Les réserves immunisées peuvent, le cas échéant, être affectées à la couverture des interventions financières qui seraient légalement exigées de VIVAQUA en cas de sous-performance du fonds de pension Hydralis et/ou de toute autre mesure prise par la FSMA conduisant à la constitution obligatoire au sein d'Hydralis de réserves renforcées.

En ce sens, ces réserves immunisées jouent économiquement un rôle de provision.

Résultat reporté

De par le régime fiscal applicable à VIVAQUA (maintien à l'impôt des personnes morales ; non-assujettissement à l'impôt des sociétés), VIVAQUA ne peut verser de dividende à ses actionnaires ; ses bénéfices sont ainsi intégralement mis en réserves immunisées et ses pertes sont imputées sur ces réserves.

Subsides en capital

Cette rubrique représente la valeur totale des subsides d'investissements alloués diminuée du montant total de l'amortissement pratiqué soit 98.354 K€ ventilés à concurrence de :

- 24.278 K€ de subsides publics pour les investissements sur les réseaux de distribution et d'assainissement en Région de Bruxelles-Capitale
- 1.185 K€ pour les rénovations réalisées au Château de Modave.
- 72.891 K€ d'interventions de tiers dans des investissements. Celles-ci sont reclassées en subside en capital étant donné leur rattachement à des immobilisations corporelles. Ces montants d'intervention sont amortis au même rythme que les investissements sous-jacents.

Provisions et impôts différés

Ce poste se compose de différentes provisions pour un montant total de 30.524 K€ se décomposant comme suit :

- Provision pour couverture pension : 23.376 K€ ;
- Provision sociale : 1.046 K€ ;

- Provision spécifique sur l'accroissement net des factures à établir à fin 2021 et résultant essentiellement d'un retard de facturation lié au changement du système informatique de gestion de la clientèle : 5.050 K€ ;
- Provision pour litige entrepreneur : 320 K€.

Dettes à plus d'un an

Cette rubrique comprend :

- Les dettes financières reprenant le solde à rembourser au-delà de 2021 des divers emprunts contractés principalement en vue de financer nos investissements (755.484 K€). Elle augmente de la valeur des emprunts contractés dans l'année et diminue de la valeur des remboursements à effectuer dans l'année suivante conformément au tableau d'amortissement des emprunts.
- Elle comprend également depuis 2008, l'emprunt contracté en vue de financer les engagements de pension ;
- Les dettes à long terme envers des tiers (7.107 K€).

Dettes à un an au plus

Cette rubrique d'un montant de 213.276 K€ reprend notamment :

- La partie des amortissements des emprunts contractés échéant dans l'année conformément au tableau d'amortissement des emprunts (67.391 K€) ;
- La partie des amortissements des emprunts contractés échus à fin 2021 mais dont le paiement a été comptabilisés en date comptable du 1er jour ouvrable 2022 (13.066 K€) ;
- Le montant des lignes de crédit court terme ouvertes auprès d'institutions bancaires (59.500 K€). En 2021, dans l'attente de l'approbation de sa proposition tarifaire par Brugel (intervenue le 7 décembre, et conditionnée au vote par le Parlement bruxellois de modifications d'Ordonnance, intervenu le 24 décembre), VIVAQUA a eu recours à des lignes de crédit à court terme pour financer en partie ses activités. La visibilité financière à 5 ans qu'offre à présent ce cadre tarifaire validé permettra à VIVAQUA de refinancer en 2022 l'essentiel de ces montants sur des échéances à moyen ou long terme, plus en phase avec la nature des investissements sous-jacents.
- Les dettes commerciales envers les fournisseurs (44.946 K€) ;
- Les acomptes reçus sur commandes (3.730 K€) ;
- Les dettes fiscales (7.366 K€, dont essentiellement la redevance sur prises d'eau : 6.757 K€) et dettes salariales (11.102 K€, dont l'accroissement de 4.286 K€ traduit essentiellement le changement de traitement comptable à partir de l'exercice 2021 des heures et congés à récupérer : les montants y relatifs ne sont dorénavant plus provisionnés mais bien comptabilisés directement en dettes salariales) ;
- Les autres dettes (6.172 K€) reprennent essentiellement :
 - La TVA sur facture émises abonnés (4.284 K€) ;
 - Les cautionnements reçus en numéraire des abonnés (544 K€) ;
 - Les créanciers divers (416 K€) ;
 - Le fonds de solidarité internationale (930 K€) ;

Comptes de régularisation

Le montant du compte s'élève à 49.870 K€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Intérêts payés en 2022, relatifs à 2021 (2.244 K€) ;
- Solde des subsides régionaux octroyés en 2016, en vue de respecter les ratios contractuels envers la BEI (17.400 K€) ;
- Paiements (de factures) à réconcilier et à ventiler (22.479 K€) ;
- Prorata de redevances d'abonnement à reporter (7.428 K€) ;
- Subside alloué en 2019 au projet "3S Labo" (297 K€).

1.3. COMPTE DE RESULTATS

RESULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 34.406 K€.

Ventes et prestations

a) Chiffre d'affaires

VIVAQUA enregistré un chiffre d'affaires de 279.061 K€.

Il se compose du :

- produit de la vente de l'eau en gros à d'autres opérateurs (39.168 K€) ;
- produit de prestations de services Distribution et Assainissement (3.065 K€) ;
- la vente d'eau et de services accessoires aux abonnés bruxellois (137.347 K€) ;
- la redevance d'assainissement communal facturée aux abonnés bruxellois (65.178 K€) ;
- la redevance assainissement régional facturée aux abonnés bruxellois (33.453 K€) ;
- Autres Prestations (850 K€).

b) Variation des en-cours de fabrication et commandes en cours d'exécution

Cette rubrique, d'un montant de 4.669 K€, reprend le solde net des mouvements sur les rubriques d'actif correspondantes, qui comprennent des matières et fournitures, des rémunérations et des charges diverses. Ces charges activées seront transférées vers les comptes adéquats destinés à recevoir ces produits et commandes terminés.

L'augmentation en 2021 correspond pour la majeure partie à la variation des stocks des coques produites en 2021.

c) Production immobilisée

Cette rubrique, qui s'élève à 122.046 K€, comprend des matières et fournitures, des prestations tierces, des rémunérations et des charges diverses. Cet ensemble de charges est « activé » pour être affecté aux immobilisations corporelles et incorporelles. La contrepartie de ces éléments se trouve dans les rubriques des charges d'exploitation correspondantes.

Ce montant se répartit comme suit entre les différentes activités :

- SAP ISU : 7.501 K€ ;
- Production : 9.712 K€ ;
- Distribution : 22.682 K€ ;
- Assainissement 81.434 K€ (dont 5.480 K€ relatifs à la lutte contre les inondations) ;
- Bâtiments et autres activités de support : 716 K€.

d) Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, d'un montant de 28.393 K€, est essentiellement composée de la partie dusubside régional alloué en 2021 et requis pour l'atteinte des ratios BEI, à concurrence de 19.500 K€, de la dispense partielle de versement du précompte professionnel dans le cadre des travaux en Recherche & Innovation (977 K€) et du travail en équipe (2.519 K€), du produit des immeubles mis en location (779 K€), du recouvrement des frais de citation (1.032 K€) et de récupérations de charges diverses.

e) Produits d'exploitation non récurrents

Cette rubrique d'un montant de 1.609 K€, composé essentiellement d'un montant de 1.212 K€ d'anciens subsides encaissé en 2021 pour lesquels nous avions enregistré une moins-value en 2019 ainsi que des plus-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés (397 K€), .

Coût des ventes et des prestations

a) Approvisionnements et marchandises

Cette rubrique comprend essentiellement des matériaux mis en consommation directe pour des travaux d'exploitation ou d'investissement sur le réseau ou des achats de matériaux transitant par les comptes de stock.

b) Services et biens divers

Cette rubrique d'un montant de 151.217 K€ comprend essentiellement :

- Des recours à la sous-traitance pour des travaux d'investissement et d'exploitation (87.306 K€)
- Les redevances pour l'assainissement régional en RBC versées à la Hydria (anciennement dénommée SBGE) (33.453 K€ K€) ;
- Des frais administratifs divers (10.591 K€) dont :
 - Primes d'assurances pour les dégâts causés par les activités de l'Intercommunale (2.722 K€)
 - Autres primes d'assurances (véhicules, bâtiments, décès, ...) (1.627 K€)
 - Frais de recouvrement des factures impayées (732 K€)
 - Frais postaux (1.477 K€)
 - Frais de rétributions diverses (4.033 K€)
- Des frais de prise en location (véhicules, immeubles, ...) (2.867 K€)
- Des frais de consommation d'énergie et d'eau (7.295 K€)
- Des frais de consultations, de développement, et autres prestations liées, principalement liées aux différentes initiatives prises dans le cadre de VIVAnext (9.706 K€)

c) Rémunérations, charges sociales et pensions

Cette rubrique reprend les rémunérations ainsi que charges sociales, cotisations ONSS, pécule de vacances du personnel ouvrier et administratif temporaire et définitifs (130.864 K€). L'accroissement de 8.302 K€ par rapport à l'exercice précédent s'explique à concurrence 4.286 K€ par la prise en charge dorénavant directe (et non une dotation de provision) pour les heures et congés reportés en clôture d'exercice.

d) Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Cette rubrique, d'un montant de 63.691 K€, comprend essentiellement la dotation d'amortissements des immobilisations corporelles (50.518 K€) ainsi que, et ce depuis 2005, l'amortissement de la réévaluation des immobilisés (3.493 K€). Depuis 2010, se retrouve également l'amortissement des frais de restructuration liés aux pensions qui s'élève à 8.500 K€. Depuis 2014, suite au transfert des débiteurs pour fonds de pension en frais d'établissement, un montant complémentaire de 1.183 K€ est amorti.

e) Réduction de valeur sur stocks et créances commerciales

La réduction de valeur sur stocks fait l'objet d'une reprise de 17 K€.

Les créances commerciales font l'objet d'une réduction de valeur additionnelle de 9.459 K€ ; cela découle pour l'essentiel d'une moindre insistance dans le recouvrement des factures impayées en raisons des circonstances macro-économiques particulières liées à la crise du COVID et qui ont fortement impactées une partie importante de la population bruxelloise.

Cette rubrique d'un montant de -6.831 K€ résulte de :

- la dotation d'une provision pour risque commerciale (5.050 K€);
- l'utilisation de la provision sociale (4.646 K€) ;
- la dotation pour provision sociale (gratification fin de carrière) (957 K€) ;
- l'utilisation de la provision pour rénovation des bétons de Tailfer (458 K€) ;
- la reprise de la provision pour rénovation des bétons de Tailfer (1.334 K€) ;
- l'utilisation de la provision pour réactivation charbon actif en grains (701 K€) ;
- la reprise de la provision pour réactivation du charbon actif en grains (5.629 K€) ;
- la reprise de la provision pour litiges sur l'attribution d'un marché public (70 K€).

Les bonnes performances d'Hydralis en 2021 ont permis de sensiblement réduire la dispense de financement des engagements de pension constitués. Cependant, en 2021, des contacts ont été pris avec la FSMA pour revoir le carcan dans lequel Hydralis évolue actuellement en termes de détermination de ses provisions techniques et du taux (et mode) de contribution de VIVAQUA permettant de les couvrir. Des discussions techniques interviendront cette année sur base d'une actualisation de l'étude ALM en cours au sein d'Hydralis mais il semble déjà évident que les hypothèses retenues sur les paramètres de rendement annuel moyen et d'inflation annuelle moyenne à long terme devront être revues et tendre vers les moyennes des autres fonds de pensions, entraînant plus que probablement une révision à la baisse du degré de couverture des engagements et donc une plus que probable révision à hausse du montant de la dispense.

Aussi, dans l'attente de l'actualisation de ce degré de couverture, il nous semble peu prudent de réduire le montant de la provision constituée à ce jour en application purement mécanique de la règle d'évaluation adoptée (qui prévoit une réduction graduelle de ladite provision au rythme de la résorption de la dispense accordée par la FSMA).

A partir de l'exercice 2021, Vivaqua prend directement en charge au cours de l'exercice concerné le coût des heures et congés à récupérer, sans passer par une prise de provision, extournée au moment de la prise effective des congés. Ce nouveau traitement se traduit par un accroissement à due concurrence de la rubrique « dettes salariales ».

Vu la nature des travaux concernés, la poursuite de la rénovation des structures en bétons de notre site de production de Tailfer s'effectuera dorénavant dans le cadre global du plan pluriannuel d'investissement de nos infrastructures, tel que soumis pour approbation au Gouvernement bruxellois. Outre l'utilisation faite en 2021 des provisions historiques constituées à ce titre, il a donc été procédé à la reprise du solde de cette provision. Ces travaux feront dès 2022 l'objet d'une activation classique au même titre que nos autres projets de rénovation.

La reprise de la provision pour réactivation du charbon actif en grains résulte du constat que les montants provisionnés à cet effet au fil des ans ont atteint un montant supérieur aux dépenses à couvrir en rythme en moyenne chaque année. Dans le cadre de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la méthodologie tarifaire (et de suivi des coûts) arrêtée par Brugel, il a été décidé de ne plus procéder par des dotations et reprises de provisions pour couvrir ces coûts mais bien par une prise en charge directe dans le résultat de l'exercice comptable affecté par cette réactivation.

g) Autres charges d'exploitation

Cette rubrique d'un montant de 35.546 K€ comprend essentiellement :

- Le montant des factures des abonnés devenues irrécouvrables (1.663 K€) ;
- La dotation au fonds social de l'eau (1.813 K€) ;
- La dotation au fonds de solidarité internationale (249 K€) ;
- Le montant servant à couvrir les charges administratives et logistiques résiduelles pesant sur les communes associées et découlant directement ou indirectement de l'exploitation des infrastructures de distribution d'eau et de collecte des eaux usées (12.740 K€) ;
- Les taxes et redevances wallonnes sur prises d'eau potabilisables (18.635 K€) ;

h) Charges d'exploitation non récurrente

Cette rubrique, d'un montant de 567 K€, enregistre les moins-values réalisées lors de la vente d'actifs immobilisés (essentiellement des machines et outillage), la perte subie en raison d'une fraude informatique et les indemnités versées aux entrepreneurs liées à la crise sanitaire.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS

Produits financiers

Ils se composent principalement d'amortissements de subsides accordés par les pouvoirs publics ainsi que des interventions tierces sur des investissements et imputés au compte de résultats (1.132 K€).

Ils se composent également du résultat des placements de trésorerie, de différences de change et de divers autres produits financiers (4 K€).

Charges financières

Elles comprennent les charges des intérêts des emprunts contractés pour les investissements (14.672 K€) et, depuis 2009, également la charge des intérêts de l'emprunt destiné à couvrir les engagements en matière de pension (6.146 K€).

Les charges financières diverses représentant pour l'essentiel la rémunération de la garantie régionale sur le 2ème programme de financement de la BEI ainsi que les commissions de réservation dues sur ce programme de financement (952 K€).

Les charges financières ont également été positivement impactées par une reprise de provision pour risque financier (-1.590 K€).

1.4. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 15.362 K€. Ce montant est intégralement affecté aux réserves immunisées (voir supra, commentaire y relatif).

2. EVOLUTION DES AFFAIRES

Le chiffre d'affaires 2021 de VIVAQUA n'a pas été trop impacté par la crise du COVID, les volumes facturés restant dans une fourchette de variation classique d'un exercice à l'autre.

La baisse de chiffre d'affaires sur les fournitures d'eau en gros à d'autres opérateurs enregistrée en 2021 était anticipée et constitue un retour aux volumes de base prévu dans les contrats après 2 années de forte demande de certains opérateurs au-delà de ces volumes de base. Ils devraient à l'avenir rester dans cette ordre de grandeur, tout en bénéficiant de l'indexation des tarifs contractuels.

La principale incertitude pour 2022 résulte dans l'évolution des créances irrécouvrables résultant de faillites d'entreprises ou de la précarisation de ménages bruxellois, aggravée tant par les 2 années de crise COVID que nous venons de subir que par la forte envolée de l'inflation, et particulièrement sur les prix énergétiques, enregistrée ces derniers mois.

3. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS VIVAQUA EST CONFRONTÉE

Compte tenu du cadre légal régissant les Organismes de Financement des Pensions tels qu'Hydralis (Loi sur les Institutions de Retraite Professionnelle du 27 octobre 2006), VIVAQUA est solidairement liée aux performances et aux contraintes prudentielles de ce dernier. Ce risque est cependant partiellement couvert par les réserves immunisées constituées à cet effet et qui s'élèvent globalement, à fin 2021, à 122.771 K€ ainsi que par la provision de 23.376 K€.

VIVAQUA est particulièrement sensible au prix énergétique au travers tant de son appareil de production (l'énergie nécessaire à la production d'eau potable représente un poste de charge important) que de sa politique de rénovation d'infrastructure (de nombreux matériaux utilisés dans ce cadre voient leur prix fortement impactés par l'évolution des prix énergétiques). L'évolution de ces prix sont suivis avec grande attention : s'ils devaient rester durablement à des niveaux aussi élevés qu'ils ne le sont actuellement, VIVAQUA pourrait être amenée à revoir certaines priorités ou ambitions dans son programme d'investissement et/ou équilibre budgétaire et tarifaire.

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Fin 2021, VIVAQUA a procédé au remplacement de son système informatique de gestion de la clientèle (en ce compris le module de facturation des usagers). Ce remplacement a rencontré des problèmes opérationnels conséquents (dont un gel de la facturation pendant plusieurs semaines), dont les impacts sont reflétés dans plusieurs rubriques bilantaires à fin 2021. Leur résolution est actuellement toujours en cours et devrait se régulariser d'ici la fin du second trimestre 2022.

Suite à la guerre menée par la Russie en Ukraine en ce début d'année, les marchés boursiers connaissent une forte instabilité et enregistrent, depuis le 1er janvier, une baisse conséquente. Si ce climat boursier devait se maintenir jusqu'à la fin de l'année, Hydralis pourrait se voir contrainte de déposer auprès de la FSMA une proposition de plan de redressement. En tant que sponsor unique de ce fonds de pension, VIVAQUA pourrait se voir appelée à contribuer financièrement à ce plan de redressement.

5. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE VIVAQUA

Sans objet

Aucun montant relatif aux recherches et développements n'est comptabilisé à l'actif du bilan. Aucune autre mention à ce sujet ne présente d'importance significative.

7. SUCCURSALES

VIVAQUA n'a aucune succursale.

8. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Sans objet.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre d'une gestion prudente de ses engagements financiers, VIVAQUA a recours à des instruments de couverture de taux d'intérêts. Ces produits financiers portent sur des montants nominaux et des durées ne dépassant en aucun cas le montant nominal et la durée des emprunts sous-jacents.

VIVAQUA ne prend de ce fait aucun risque spéculatif sur lesdits instruments, justifiant ainsi l'absence de comptabilisation en mark-to-market sur le bilan.

10. RAPPORT DE REMUNERATIONS

Pour l'exercice 2021 les rémunérations brutes des administrateurs et administratrices s'élèvent au total à 81.468,42 €.

Parmi les administrateurs ayant perçu une rémunération, la rémunération la plus basse s'élève à 124,85 € et la plus haute à 12.534,72 €.

Ces rémunérations correspondent à un jeton de présence par réunion d'un montant de 127,34 € bruts par présence effective d'un Administrateur lors des réunions du Conseil d'Administration (120 € à indexer) ou de réunions préparatoires et de 318,36 € par présence à ces mêmes réunions pour le Président et le Vice-Président (300 € à indexer). Ces montants correspondent aux montants prévus par l'Ordonnance régionale réglementant cette matière.

Le Conseil d'Administration vous propose d'approuver les comptes annuels après avoir pris connaissance du rapport du Réviseur d'entreprise.

Fait à Bruxelles, le 27/04/2021

Pour le Conseil,

Bernard Van Nuffel
Président